

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 350-2020

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 3 août 2020, le Règlement numéro 350-2020 décrétant des travaux de remplacement de six ponceaux ainsi que la réfection du 5^e Rang Est et autorisant un emprunt de 861 292 \$ pour en acquitter les coûts;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 septembre 2020;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 14^e jour de septembre 2020.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



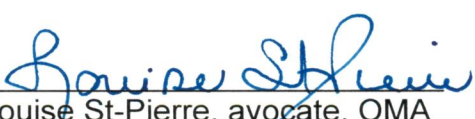
Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 16 septembre 2020 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 14 septembre 2020.

Signé à Saint-Pascal, ce 14^e jour de septembre 2020.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

